

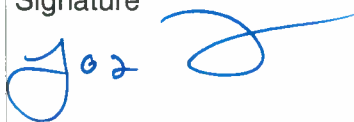


**AVIS D'INSCRIPTION**

<b>CHEMINEMENT ANTÉRIEUR</b>		<b>DATE DE LA RÉUNION</b>	<b>29 septembre 2017</b>	<b>CHEMINEMENT ULTÉRIEUR</b>	
CVE		<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)</b>		CE	
SCR		<b>COMITÉ EXÉCUTIF (EX)</b>		CA	
CE		<b>COMMISSION DES ÉTUDES (CE)</b>		EX	
CUSVE		<b>SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)</b>		UQ	
		<b>COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)</b>	<b>X</b>		

**DOSSIER CONFIDENTIEL**

<b>Intitulé du dossier</b> Nomination au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE) de : - un (1) employé des Services à la vie étudiante au CUSVE.	<b>Point</b> 10.3
---	----------------------

<b>Responsable du dossier</b> Josée Fortin, Directrice des Services à la vie étudiante	<b>Signature</b> 	<b>Date</b> 21 septembre 2017
---	---	----------------------------------

<b>Préparé par</b> Christine Couvrat, agente de recherche et de planification, Services à la vie étudiante
---

<b>DOCUMENTS ANNEXÉS</b> Projet de résolution
--

**OBJECTIF** Pour information  Pour recommandation  Pour adoption

<b>RECOMMANDATION OU AVIS</b>  La Direction des Services à la vie étudiante recommande que le Comité de la vie étudiante nomme : ➤ un (1) employé des Services à la vie étudiante  à titre de représentants des personnels des Services à la vie étudiante au Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE)
---

**Synthèse du dossier**

**Mandats du CUSVE**

Le CUSVE a les mandats suivants :

- d'identifier les besoins des usagers ;
- de proposer des priorités quant au plan de développement des services ;
- d'apprécier les services rendus ;
- de recommander des actions à la Direction des Services à la vie étudiante et au Comité de la vie étudiante.

## **Composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE)**

Le CUSVE est composé de :

### Membres étudiants :

- Deux (2) membres étudiants désignés par les associations facultaires;
- Un (1) membre étudiant élu à l'assemblée électorale des représentants des groupes reconnus;
- Un (1) membre étudiant usager des Services-conseils;
- Un (1) membre étudiant usager du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique ;
- Un (1) membre étudiant usager du Service de soutien aux activités étudiantes.

### Membres institutionnels votants :

- Deux (2) employés, employés provenant d'au moins deux services des SVE (Services-conseils, Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique, Service de soutien aux activités étudiantes), élus par et parmi les employés, employés réguliers;
- La directrice, le directeur des Services à la vie étudiante;
- Un (1) directrice, directeur des services choisi par l'équipe de direction.

### Membres institutionnels non-votants :

- Une, un (1) secrétaire
- Une, Un (1) agent de recherche et de planification de la Direction des SVE comme personne-ressource.

## **Appel de candidature**

En vertu de l'article 4.4 des Règlements de la régie interne du Comité des usagers des Services à la vie étudiante, la direction des Services à la vie étudiante a procédé à un appel de candidatures pour désigner les représentants des personnels des Services à la vie étudiante au Comité des usagers des Services à la vie étudiante pour une durée d'environ 2 ans. Une candidature a été reçue par la direction des Services à la vie étudiante. Par conséquent, Monsieur Réjean Langlois, conseiller à la vie étudiante au Service de soutien aux activités étudiantes a été nommé membre du CUSVE.

## **Recommandation de la direction**

Considérant la composition et les mandats du Comité des usagers des Services à la vie étudiante (CUSVE), la direction des Services à la vie étudiante recommande que le Comité de la vie étudiante procède à la nomination de :

- Monsieur Réjean Langlois, conseiller à la vie étudiante au SSAÉ;

à titre de membre employé du Service de soutien aux activités étudiantes (SSAÉ) au CUSVE pour un mandat de deux ans débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2019.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**Comité de la vie étudiante**

Projet de résolution

**Nomination au Comité des usagers des Services à la vie étudiante.**

**RÉSOLUTION 2017-CVE-XXX**

ATTENDU l'avis d'inscription déposé en annexe;

ATTENDU le mandat du Comité des usagers des Services à la vie étudiante comme lieu privilégié des étudiants, étudiantes usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations quant aux besoins des usagers;

ATTENDU la composition du Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les postes vacants au Comité des usagers des Services à la vie étudiante;

ATTENDU le résultat de l'appel de candidature des membres employés, employées, qui s'est déroulé du 5 au 15 septembre 2017;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Réjean Langlois, conseiller à la vie étudiante au Service de soutien aux activités étudiantes (SSAÉ), à titre de membre employé des Services à la vie étudiante au Comité des usagers des Services à la vie étudiante pour un mandat de deux ans débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2019.